

Santé

Épargne

Retraite



*Tout prévoir
c'est essentiel...*

préobsiA

La garantie obsèques pour tous



Les Dossiers de l'Épargne ont décerné
le **label d'excellence 2008** à la garantie obsèques **préobsiA**

Découvrez préobsiA, la Garantie Obsèques du groupe RÉUNICA

Régler ses obsèques à l'avance
est aujourd'hui tout à fait courant.

Et même si cette démarche peut paraître difficile, c'est pourtant la meilleure solution pour **libérer ses proches de questions d'ordre matériel ou financier** au moment où ils en auront besoin.

préobsiA vous permet de tout **prévoir selon votre volonté** et d'éviter à votre conjoint ou vos enfants de financer le coût de vos obsèques.

C'est vous qui décidez !

Pour tout prévoir...

préobsiA assure le versement lors de vos obsèques d'un capital au(x) bénéficiaire(s) de votre choix : conjoint, enfant, parent, ami, et/ou, éventuellement une entreprise de pompes funèbres.

→ Une garantie sur mesure pour régler vos obsèques

Pour dégager vos proches de tout souci matériel ou financier (les frais d'obsèques, une partie des droits de succession, les démarches administratives multiples...), préobsiA vous permet de garantir au(x) bénéficiaire(s) de votre choix le versement d'un capital compris entre 2 000 € et 10 000 €.

→ L'assurance que tout soit fait selon votre volonté

- Choix de la formule de cotisations,
- Montant du capital,
- Nom des bénéficiaires (personne(s) de votre entourage ou entreprise de pompes funèbres),...

Vous pouvez décider de tout.

→ Le choix de payer vos cotisations comme vous souhaitez

Votre cotisation dépend du montant du capital choisi et de votre âge à l'adhésion.

Vous avez le choix entre trois modes de paiement :

- une cotisation viagère pour étaler vos cotisations pendant toute votre vie,
- une cotisation temporaire pendant 5, 10 ou 15 ans pour financer votre capital sur une durée déterminée,
- une cotisation unique que vous réglez dès votre adhésion ; vous êtes assuré votre vie durant sans avoir à verser de nouvelle cotisation.

→ Plus de facilité pour la transmission de votre patrimoine

préobsiA prévoit le versement d'un capital pouvant aller jusqu'à 10 000 €. Ce montant peut aussi aider vos proches à payer en partie les droits de succession, les factures en instance... après paiement des obsèques.

→ La possibilité d'adhérer jusqu'à 75 ans

Pour la formule de paiement viagère, préobsiA peut être souscrit jusqu'à 75 ans sans formalité médicale, 65 ou 70 ans pour la formule de paiement temporaire et 60 ans pour la formule de paiement unique.

*Tout prévoir
c'est essentiel...*

→ Des services d'assistance adaptés pour vos proches

Pour apporter aide et réconfort aux familles : transport et rapatriement du corps, prise en charge de la personne accompagnant, assistance administrative et soutien moral...

Assistance téléphonique 24h/24, 7j/7 (numéro vert) au moment du décès ou pour des conseils.

- Vous pouvez demander le rachat de votre garantie à tout moment.
- Votre cotisation n'augmentera pas en fonction de votre âge ou de votre état de santé.
- Avec préobsiA, vous bénéficiez de la fiscalité avantageuse réservée aux contrats d'assurance vie. Le capital assuré est exonéré dans les limites de la législation en vigueur.

Vos avantages

- Une fois votre formule choisie à l'adhésion, vos cotisations n'augmentent pas,
- Vous pouvez adhérer jusqu'à 75 ans, sans questionnaire de santé ni visite médicale,
- Vous bénéficiez du cadre fiscal avantageux de l'assurance vie. Le capital assuré est exonéré dans les limites de la législation en vigueur,
- Vous choisissez le ou les bénéficiaires de la garantie,
- 10 % de réduction sur l'un des contrats en cas d'adhésion simultanée pour les couples (concubin, pacsé, marié),
- Quelques exemples :
 11,34 €/mois pour une adhésion à 55 ans pour 3 000 € de capital,
 13,86 € à 60 ans et 22,25 € à 70 ans.

De plus, à réception de votre adhésion, nous vous adresserons le **GUIDE PRATIQUE "Les Obsèques"**.

Pour plus d'information, contactez votre conseiller au

 **N°Azur 08 10 10 37 37**

(appel tarif communication local)

ou au 01 40 22 37 37

ou par courriel : preobsia@reunica.com

Siège social :

154, rue Anatole France – 92599 Levallois-Perret Cedex

Tél. : 01 41 05 25 25

www.reunica.com